

Avis Technique 5/97-1255*01 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/97-1255

Ecran souple de sous-toiture

*Procédé d'écran souple
de sous-toiture*

Fel'X et Fel'X Alu

Titulaire : Société SIPLAST
12, rue Cabanis
F-75680 Paris Cedex 14

Tél. : (33) 01 40 78 35 00
Fax : (33) 01 45 88 56 87
Internet : www.siplast-international.com

Usine : Mondoubleau (41)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5
Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 23 novembre 1999

Pour le CSTB : J.-D. Merlet, Directeur Technique

Bulletin des Avis Techniques
n° 407 (mars 2000)

Le Groupe Spécialisé n° 5 "Toitures, Couvertures, Etanchéités" a examiné, le 7 juin 1999, le modificatif au procédé d'écran souple de sous-toiture non supporté "FEL'X ET FEL'X ALU" fabriqué et distribué en France par la Société SIPLAST. Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis technique ci-après.

1. Définition succincte

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

2. AVIS

La modification du type de bitume (remplacement du bitume oxydé par un bitume modifié par élastomère SBS) n'est pas de nature à modifier l'appréciation formulée dans l'Avis Technique n° 5/97-1255.

Toutefois, le Cahier des Prescriptions Techniques apporte une précision quant à la pose en auget et se trouve modifié comme suit :

2.3. Cahier des Prescriptions Techniques

Mise en œuvre

La mise en œuvre des écrans de sous-toiture FEL'X et FEL'X Alu doit être exécutée conformément aux dispositions prévues par les DTU de la série 40.1- et 40.2-.

La pose en auget ne peut être admise que pour les couvertures dont le DTU accepte cette mise en œuvre, lorsqu'il n'y a pas d'isolation sous rampant.

La réalisation des isolations sous rampant doit respecter les dispositions prévues par les DTU de la série 40.1- et 40.2-.

Comme prévu par les DTU de la série 40.1- et 40.2-, la ventilation de chacune des faces de l'écran FEL'X ou FEL'X Alu doit être assurée.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé, incorporant les dispositions du présent modificatif, dans le domaine d'emploi accepté par l'Avis 5/97-1255 et complété par le Cahier des Prescriptions Techniques, est appréciée favorablement.

Validité

Celle de l'Avis Technique 5/97-1255, venant à expiration le 30 avril 2000.

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
Claude DUCHESNE

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Généralités

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

2. Matériaux

2.1.2 Composition des écran souple de sous-toiture

Le paragraphe devient :

Elle est précisée dans le **tableau 1** en fin de dossier.

2.1.3. Dimensions et conditionnement de l'écran souple de sous-toiture

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

2.1.4. Caractéristiques physiques et mécaniques des écrans souples de sous-toiture

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

Nota : Le changement du type de bitume n'a pas entraîné de modification des tableaux 4 et 5 du Dossier Technique de l'avis n° 5/97-1255.

3. Fabrication, contrôles et marquage

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

4. Mise en œuvre

Voir Avis Technique n° 5/97-1255.

B. Résultats expérimentaux

Nomenclature des résultats d'essais

Voir Avis Technique n° 5/97-1255, sauf le PV de réaction au feu du FEL'X (avec bitume modifié par élastomère SBS) :

- Essais de détermination du classement de réaction au feu FEL'X .
Classement M3, origine SNPE PV n° 8029-98 du 02 juin 1998.

Nota : le classement de réaction au feu du FEL'X ALU n'est plus justifié

C. Références

Les premières références d'utilisation du procédé FEL'X et FEL'X ALU avec du bitume de type modifié par élastomère SBS remontent à fin 1997.

Tableau du Dossier Technique

Tableau 1 – Composition du FEL'X et du FEL'X ALU (§ 2.1.2.)

Constituant / Nature	Masse (g/m²)	
	FEL'X	FEL'X Alu
Armature :		
• non tissé synthétique (*)	105	105
Liants :		
• bitume modifié par élastomère SBS	280	300
• anti adhérent : talc	2 faces, 130	1 face, 65
Lignage :		
• peinture rouge	pm	pm
• surfacage 1 face : feuille d'aluminium 25/1000 ^{ème} gaufrée	-	65
Masse surfacique par m²	515	535
Tolérance (%)	± 5	± 5

* La nature de l'armature a été communiqué au CSTB, à titre confidentiel.